

Exposé de M. Ruedi Burgherr, directeur du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), à l'occasion du lancement de la campagne « La sécurité au travail dans les forêts privées », le 18 janvier 2006 à Bowil

« Forêt privée: à l'instar des pros »

Seul le discours prononcé fait foi.

Le nombre d'accidents qui surviennent dans les forêts paysannes et privées reste alarmant. C'est pour tenter de remédier à cette situation qu'en 2000, la campagne « Forêt privée: à l'instar des pros » avait été lancée. Elle avait été préparée avant « Lothar », mais cette terrible tempête nous a montré une fois de plus combien il est important de promouvoir la sécurité au travail dans les forêts. Il y a encore trop de bûcherons amateurs qui travaillent seuls, sans formation suffisante ou sans équipement approprié. La campagne « Forêt privée: à l'instar des pros » avait été mise sur pied par un groupe de travail constitué de représentants de l'OFEFP (aujourd'hui OFEV), de la suva, du bpa, de l'EFAS, du SPAA et des fournisseurs de tronçonneuses et avait été lancée sous la direction de l'OFEFP. Par la suite, l'office avait délégué la direction de la campagne au SPAA. Les forêts paysannes et privées n'étant soumises à aucune législation contraignante, il s'agissait de sensibiliser et de motiver les bûcherons amateurs.

Le SPAA est une fondation privée qui se consacre à la promotion de la sécurité et de la protection de la santé dans l'agriculture. Les forêts paysannes faisant partie de ce domaine, le SPAA, qui a de très bons contacts avec les agriculteurs, les organisations professionnelles et la presse agricole, a trouvé bon d'agir. Je me permets donc de vous présenter en quelques mots la campagne « Forêt privée: à l'instar des pros ».

Elle s'adressait aux propriétaires de forêts (particuliers et agriculteurs) qui exploitent eux-mêmes leur terrain, aux personnes qui travaillent occasionnellement en forêt, à celles qui utilisent des tronçonneuses de manière autonome dans le cadre de leur profession, comme les horticulteurs-paysagistes, et à celles qui utilisent des tronçonneuses en dehors de leur activité professionnelle (maison, jardin).

Être un pro, cela signifie deux choses:

1. Qui veut travailler en forêt doit suivre une formation adéquate, s'équiper et se comporter en professionnel.
2. Qui veut travailler en forêt ne doit faire que les travaux pour lesquels il est équipé et formé.

La campagne s'organisait autour de cinq points forts:

1. Formation
2. Équipement de protection individuelle
3. Machines et outils sûrs
4. Moyens auxiliaires suffisants et en bon état
5. Organisation du travail

Étendue sur plusieurs années, elle a contribué par différentes mesures à améliorer la sécurité dans les forêts privées et paysannes.

Mesures

1. Prospectus avec concours
2. Brochure « Forêt privée: à l'instar des pros »
3. Autocollant servant à l'auto-déclaration
4. Journées de cours
5. Salons professionnels
6. Information du public

Formation, information

Une formation de base est nécessaire pour apprendre à se servir correctement d'une tronçonneuse. Cet aspect a été quelque peu négligé dans la campagne « Forêt privée: à l'instar des pros » en raison des conditions générales d'alors. La nouvelle campagne qui est lancée aujourd'hui doit améliorer la situation dans ce domaine. Pour ce faire, une initiation à la sécurité au travail a été mise en place pour les bûcherons des forêts paysannes et privées. Elle comprend trois parties:

1. cours de base (5 jours)
2. cours d'approfondissement (5 jours)
3. débardage avec des véhicules agricoles (4 jours)

Ruedi Burgherr

Directeur du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)